



CHINA-EUROPA FORUM

Un cadre institutionnel pour le Forum China – Europa

Le développement d'un dialogue continu entre la société chinoise et la société européenne, amorcé lors du second Forum, implique de trouver des formes institutionnelles et financières qui assurent sa pérennité tout en préservant l'informalité et la décentralisation qui ont fait le succès de la seconde rencontre biennale du Forum.

Le Forum China Europa, par la réussite de sa seconde édition, a changé de nature et devient un processus continu de dialogue entre sociétés.

1. Le changement de nature du Forum implique de trouver des formes institutionnelles adaptées.
2. L'institutionnalisation du Forum doit respecter ses deux caractéristiques majeures : la rigueur des dispositifs de travail alliée à l'informalité du dialogue ; la diversité et l'autonomie de multiples ateliers alliées à l'unité du processus.
3. La coordination technique du Forum sera assurée par deux pôles opérationnels, basés en Europe et à Hong Kong, l'assemblée des participants au Forum restant, elle, sans statut juridique.
4. Le dialogue se poursuivra à partir des ateliers qui constituent une bonne modalité d'animation décentralisée des échanges entre société chinoise et société européenne. Le portage de chaque atelier et du Forum lui-même associera une grande diversité d'institutions.
5. De nombreuses propositions ont été émises lors du second Forum. Elles sont les bienvenues et doivent trouver leurs propres modalités de financement.
6. Le financement du Forum doit être élargi et impliquer les institutions européennes, des Etats, des régions et collectivités territoriales, des fondations, des entreprises.

1. Le changement de nature du Forum implique de trouver des formes institutionnelles adaptées

A l'issue de sa seconde édition biennale, le Forum China-Europa a changé de nature. Il devient un processus de dialogue de société à société, mobilisant la diversité des secteurs socioprofessionnels autour des grands défis communs aux deux sociétés européenne et chinoise.

Le second Forum, en particulier grâce au travail en atelier, a montré que le dialogue était souhaité et possible. Cette découverte constitue un capital commun considérable qui donne une forte crédibilité au Forum. Le dialogue n'a été jusqu'à présent qu'amorcé. S'il ne se poursuit pas rapidement ce capital s'évanouira rapidement.

Pour les deux premiers Forums China-Europa, il n'a pas été nécessaire de créer une institution spécifique. C'étaient des événements ponctuels. Il a fallu pour les organiser réunir des moyens financiers et organisationnels par la coopération entre différentes institutions publiques et privées. La souplesse de la mobilisation de ces moyens et l'apport méthodologique, financier et organisationnel de la FPH ont été décisifs. Le second Forum a conduit la FPH à dégager des moyens exceptionnels, tant en terme de budget (près de 2 millions d'euros) qu'en terme d'équipe.

Le passage à un processus de dialogue continu implique aujourd'hui de trouver des formes institutionnelles adaptées et durables.

La réussite des deux premiers Forums doit néanmoins beaucoup au caractère informel des dialogues qu'ils ont fait naître et à la grande souplesse de l'organisation. Tout l'enjeu institutionnel est maintenant d'assurer la pérennité et l'élargissement du dialogue tout en lui gardant son informalité et sa souplesse.

2. L'institutionnalisation du Forum doit respecter ses deux caractéristiques majeures : la rigueur des dispositifs de travail alliée à l'informalité du dialogue ; la diversité et l'autonomie de multiples ateliers alliées à l'unité du processus.

A l'issue du premier Forum, ce qui n'était qu'un événement ponctuel - la réponse à la demande de partenaires chinois de mieux comprendre l'histoire et les leçons de la construction européenne -, s'est transformé en un Forum permanent marqué par des rencontres biennales alternativement en Chine et en Europe. Pour cela une Charte constitutive a été rédigée. Elle distingue :

- les **objectifs** permanents du Forum : le dialogue de société à société autour des défis communs ;
- son **éthique** : celle du respect et de l'écoute mutuelle, de l'ouverture à de nouvelles idées ;
- les **dispositifs de travail commun** évolutifs, dont un Comité des fondateurs chargé de veiller à la conformité des initiatives aux objectifs et à l'éthique du Forum.

Le second Forum n'a pas réuni les membres d'un réseau formel. Les participants sont venus de divers horizons et ont parlé en leur nom propre. Ils n'ont pas pris d'engagement à poursuivre le dialogue au-delà du Forum. Ce caractère informel qui a fait la richesse du Forum se doit d'être préservé. Pour cela, il faut distinguer, dans l'institutionnalisation du Forum, des **structures opérationnelles restreintes**, dont la vocation est d'impulser et de suivre le dialogue et l'**ensemble de participants** au dialogue. Ces derniers forment une **communauté** aux contours évolutifs, sans existence juridique propre. Cette distinction est aujourd'hui facilitée par la généralisation d'internet et du web, qui permet l'émergence et le développement de communautés auto organisées et auto régulées.

La seconde caractéristique du Forum est d'avoir combiné un grand nombre d'ateliers et des méthodes de travail unifiées. Chaque atelier a disposé d'une grande autonomie d'organisation mais à l'intérieur de règles du jeu admises par tous, par exemple pour le format et l'animation des ateliers. Le respect des règles s'est fait par libre consentement. **C'est leur efficacité qui a fondé leur légitimité.**

La mise en place des ateliers a diversifié les rôles : il y a les chevilles ouvrières, qui sont les véritables maîtres d'œuvre ; les organisateurs qui, sans nécessairement s'impliquer intellectuellement, ont accueilli les ateliers et les ont soutenus ; les participants, qui ont consacré

leur temps et leur intelligence au dialogue ; les interprètes, les traducteurs, les accompagnants, les accueillants, les soutiens logistiques. Au total, plus de 3000 personnes issues d'au moins 1000 institutions différentes se sont trouvées associées de près ou de loin au Forum et près de 1500 y ont joué un rôle actif.

Cette combinaison d'autonomie et d'unité est nécessaire à la poursuite du dialogue. Le Forum ne vivra que par la multiplicité de ses initiatives décentralisées. Mais, en même temps, la seconde rencontre biennale du Forum n'aurait pas existé et n'aurait pas de suites si tous les ateliers n'avaient pas été coordonnés et n'avaient pas bénéficié de dispositifs de travail communs, s'il n'y avait pas eu les séances plénières pour **symboliser** la construction d'un dialogue global de société à société. C'est cette unité qu'il faut préserver.

Le second Forum a été un événement **instituant**. Il a permis de constituer une communauté mais une communauté précaire. La poursuite du dialogue au sein de 46 ateliers, sans visibilité mutuelle et sans coordination entre eux, se noierait rapidement dans les sables.

Lors du second Forum, certains ateliers n'étaient pas prévus dans le format de départ. Ils se sont ajoutés en cours de route par l'initiative de différentes institutions qui ont manifesté leur désir d'en faire partie. Le Forum doit garder cette **capacité d'accueil d'initiatives imprévues**.

3. La coordination technique du Forum sera assurée par deux pôles opérationnels, basés en Europe et à Hong Kong, l'assemblée des participants au Forum restant, elle, sans statut juridique.

Les organisations traditionnelles, par exemple les grandes associations, se caractérisent par leur unité juridique : l'ensemble des membres de l'association élit un exécutif qui oriente et contrôle les activités de la structure opérationnelle. C'est un système lourd, consacrant une énergie appréciable au fonctionnement de ses organes. Il est inadapté à la volonté de faire de l'ensemble des participants au Forum une **communauté ouverte**, aux contours évolutifs, permettant des niveaux d'implication fluctuant dans le temps. C'est pourquoi il est préférable de distinguer, d'un côté, une **structure opérationnelle légère**, dotée d'un statut juridique, ayant vocation à faire vivre le Forum, à entretenir et mettre à la disposition de tous des outils et méthodes de travail, à développer le capital social et le capital méthodologique et, de l'autre, la **communauté des participants** qui, elle, n'aura pas de statut juridique. La structure opérationnelle n'est pas juridiquement dépendante de la communauté des participants. **Elle acquiert sa légitimité par son utilité et sa transparence.**

Pour symboliser la symétrie du dialogue entre Chine et Europe, la structure opérationnelle du Forum sera constituée de **deux pôles, l'un chinois, l'autre européen**. Ces pôles auront pour vocation exclusive l'animation des dispositifs de travail, la coordination des différents ateliers.

4. Le dialogue doit se poursuivre à partir des ateliers qui constituent une bonne modalité d'animation décentralisée des échanges entre société chinoise et société européenne. Le portage de chaque atelier et du Forum lui-même doit associer une grande diversité d'institutions.

C'est la diversité des ateliers et des dialogues qui s'y sont noués qui a donné sa coloration et son sens à la seconde rencontre biennale du Forum.

Le nombre d'ateliers, la combinaison d'ateliers socioprofessionnels et d'ateliers thématiques, la distribution géographique des ateliers dans 23 villes de 7 pays différents, tout cela pouvait

apparaître excessivement complexe. Mais, chacun a compris que cette distribution dans l'espace et entre une centaine d'institutions organisatrices des ateliers incarnait l'idée même d'un dialogue de société à société, qui suppose que différents secteurs de la société s'y impliquent de façon volontaire et autonome.

Le concept de « cheville ouvrière » d'un atelier a pu parfois créer des confusions (qui était cheville ouvrière ? quelles en étaient les fonctions ?) mais a été très utile parce qu'il véhicule un message simple et fort : **il n'y a d'atelier que s'il y a des institutions et des personnes prêtes à prendre des initiatives et à lui donner vie.**

Grâce aux règles exigeantes que nous nous étions fixées au départ pour garantir la diversité des participants au sein de chaque atelier, le Forum a été aussi l'occasion de renforcer ou de faire naître des dialogues au sein de chaque société : entre les participants chinois d'un côté, entre les participants européens de l'autre. Ce dialogue interne doit lui aussi pouvoir se poursuivre et s'élargir dans l'avenir.

Les ateliers sont donc le cadre naturel de la poursuite décentralisée des échanges. Le dispositif à adopter pour l'avenir doit **amplifier cet effort de décentralisation** et de mobilisation des institutions publiques et privées et des réseaux et continuer à **garder ce qui fait l'unité** du processus : un **état d'esprit** ; des **dispositifs de travail** communs, **des bases de données** communes (qui ont montré toute leur efficacité dans l'organisation en neuf mois d'un processus aussi complexe et qui constituent le point d'appui opérationnel de la poursuite du travail collectif) ; des méthodes communes d'**animation** des ateliers et d'élaboration des **synthèses** ; un **espace de valorisation** commun ; le site web, www.china-europa-forum.net ; une **grille de lecture** commune tirée de la synthèse des ateliers.

Le troisième Forum, tenu en Chine en 2009, permettra à nouveau de mettre en gerbe tous ces dialogues décentralisés.

Pour parvenir à ce nouvel élan, il faut élargir à la fois le cercle des chevilles ouvrières et des **institutions décidées à porter** ce dialogue et le **cercle des personnes et des institutions** qui y participent.

Pour le second Forum, la décentralisation s'est trouvée limitée, du côté européen, par les contraintes administratives liées à l'obtention des visas et par les courts délais impartis pour organiser le Forum. Nous avons dû nous limiter, pour la localisation des ateliers, aux pays de la zone Schengen, à l'exception notable de la Roumanie qui a organisé deux ateliers. Nous n'avons pas pu, dans de nombreuses régions et villes, mobiliser des appuis financiers pour l'organisation des ateliers, les budgets publics étant déjà votés et affectés. Il faut bien reconnaître aussi que ce Forum, d'un nouveau genre et d'une nouvelle ampleur, a pu paraître irréalisable aux yeux de beaucoup d'institutions pourtant intéressées à s'impliquer dans une nouvelle relation avec la Chine. La FPH, qui a mis en place la quasi totalité des ateliers, s'est donc appuyée sur ses propres partenaires, auprès desquels elle jouissait déjà d'une crédibilité. Ils se sont montrés très réactifs. Le Forum a d'ailleurs été pour eux l'occasion d'étendre leurs propres réseaux européens et chinois.

Du côté chinois également la diversité des institutions investies dans le Forum et des milieux socioprofessionnels mobilisés a été freinée par les contraintes administratives et de délais. La plupart des participants étaient des universitaires. Les deux secrétariats chinois du Forum, de l'université Renmin de Pékin et de l'université Sun Yat Sen de Canton ont dû, eux aussi, privilégier leurs propres réseaux.

Il est proposé pour cela de formaliser le concept d'atelier :

- **un atelier est un espace régulier de dialogue entre des personnes et des institutions soit dans un milieu donné** (dans le cas d'un atelier socioprofessionnel), **soit sur un thème donné** (dans le cas d'un atelier thématique) ;
- **les participants se reconnaissent dans la Charte constitutive du Forum** : ils veulent promouvoir le dialogue entre la société européenne et la société chinoise autour des défis communs ; ils pratiquent le dialogue dans le respect, l'écoute mutuelle et l'ouverture à de nouvelles idées ; ils respectent les dispositifs de travail communs au Forum, en particulier l'enrichissement constant des bases de données et l'utilisation du site web comme support à leur dialogue ;
- le **portage** d'un atelier associe au moins quatre types de partenaires, dits piliers : **une collectivité territoriale** (province ou ville) ; **une université** ; **une organisation de la société civile** ; **un médiateur** (par exemple une école de traduction ou d'interprétation). Beaucoup de programmes européens exigent d'ailleurs un partenariat entre institutions venant de plusieurs pays membres. Un effort systématique doit également être fait pour associer à chaque atelier la Direction de la Commission européenne compétente, qui constitue un carrefour naturel des expériences et réflexions européennes sur le sujet.

Cet élargissement suppose une démarche volontariste de recherche des candidats à l'organisation des suites des ateliers. En Europe, le Parlement européen, la Commission européenne, le Comité des Régions et le Conseil Economique et Social Européen sont appelés à jouer un grand rôle. Les participants au second Forum, seront, eux aussi, des moteurs essentiels.

Comme pour la seconde rencontre biennale du Forum, il sera attendu de chaque atelier de mobiliser les moyens humains et financiers de la poursuite et de l'élargissement du dialogue. Les pôles opérationnels, quant à eux, auront à assurer un appui logistique, en particulier pour les traductions, la méthodologie d'animation des forums interactifs et la maintenance du site.

5. De nombreuses propositions ont été émises lors du second Forum. Elles sont les bienvenues et doivent trouver leurs propres modalités de financement.

La poursuite du dialogue dans le cadre des quarante-six ateliers organisés lors de la seconde rencontre biennale du Forum est déjà une vaste ambition. Néanmoins, à la fin des ateliers, les participants ont formulé de nombreuses propositions pour étendre et enrichir le dialogue de société à société. Des réseaux d'universités, par exemple, se sont offerts à travailler en commun. D'autres proposent de créer des instituts dotés de moyens humains propres pour approfondir le dialogue et mener des recherches comparatives.

Toutes ces idées et initiatives sont les bienvenues. C'est leur foisonnement même, bien au-delà de ce que peuvent imaginer aujourd'hui les initiateurs du Forum, qui fera la richesse du dialogue de société à société.

Ces initiatives devront trouver leurs moyens propres de financement et de fonctionnement. Dès lors qu'elles se reconnaissent dans la Charte constitutive du Forum et acceptent de respecter les dispositifs de travail commun, elles feront partie du Forum, bénéficieront de son capital social et méthodologique, de sa visibilité institutionnelle et médiatique, notamment sur le site web. Elles participeront à la préparation du troisième Forum biennal.

6. Le financement du Forum doit être élargi et impliquer les institutions européennes, des Etats, des régions et collectivités territoriales, des fondations, des entreprises.

Les deux premiers Forums ont été cofinancés par des institutions chinoises et des institutions européennes. Ces institutions étaient pour l'essentiel privées.

La première rencontre biennale du Forum n'a été possible que parce que l'ensemble de l'accueil en Chine (hébergement, nourriture, moyens logistiques, etc..) a été pris en charge par des institutions chinoises : principalement la fondation Henri Fok, qui a entièrement pris en charge l'hébergement de 300 participants pendant quatre jours, mais aussi la fondation Macau et des entreprises. Du côté européen, c'est la FPH qui a pris en charge le coût d'organisation et les frais de voyage.

Pour la seconde rencontre biennale du Forum, même si la FPH a supporté la grande majorité des coûts, une règle équivalente a été respectée. C'est la partie chinoise qui a pris en charge les coûts d'acheminement jusqu'en Europe, les voyages intérieurs en Chine, les frais de visa, le voyage de Chine en Europe. Ces frais ont été pris en charge par la compagnie Hainan Airlines, la fondation de Macau, les participants eux-mêmes ou leurs institutions, un important don privé. En Europe, se sont impliquées aux côtés de la fondation Charles Léopold Mayer, plusieurs autres fondations (Compagnia Di San Paolo d'Italie, fondations Bernheim, Evens, et Roi Baudouin de Belgique), des collectivités locales (région Rhône-Alpes, province du Piémont, ville de Turin, Generalitat de Catalogne, ville de Barcelone, ville de Liège, ville d'Annemasse, ville de Grenoble, Chambre de commerce et d'industrie de Valence), une institution parapublique (l'Agence française de développement -AFD) et trois Directions Générales de la Commission européenne, la DG Relations extérieures, la DG Sciences et Technologies, la DG Education et Culture.

Maintenant que le Forum a fait la preuve de son efficacité, de son utilité et de sa capacité à mobiliser des soutiens institutionnels diversifiés, **le futur du Forum peut être envisagé sur une base financière élargie et mieux équilibrée entre les différents types d'institutions.**

Les trois principes suivants peuvent être retenus :

- les ateliers trouvent de façon décentralisée les moyens financiers et matériels de leur poursuite en s'appuyant sur les quatres piliers décrits ci-dessus ;
- le financement du pôle opérationnel chinois est trouvé en Chine et celui du pôle européen en Europe ;
- les sources de financement sont diversifiées pour garantir le pluralisme du dialogue. On envisage un financement quadripartite :
 - a) des **institutions publiques**. En particulier en Europe les différentes institutions européennes qui ont manifesté leur appui à la seconde rencontre biennale du Forum pourront être associées à ses suites : la Commission (DG Relex, Education et Culture, Recherche) ; le Comité des Régions ; le Conseil Economique et Social ; le Parlement européen ; le Conseil Européen ;
 - b) des **fondations** chinoises et européennes ;
 - c) des **entreprises**, soit par des dotations en capital, soit par des subventions de fonctionnement et des financements particuliers pour l'organisation des Forums biennaux ;
 - d) des **Etats** dans le cadre de l'appui à la coopération internationale.